



cout notaire pour faire déclaration assurance vie

Par **edlang22**, le **16/03/2012** à **08:52**

bonjour,

je dois voir mon notaire ce jour, mais j'ai un désaccord avec lui car dans le cadre d'une succession il s'est proposé de nous faire notre déclaration auprès du service des impôts afin de bien gérer les abattements de chacun.

Il s'avère qu'il ne nous a pas informé que cela était facturé et à Ce jour il me retient un montant de 220 euros ? (soit 2000 euros pour nous tous pour nous calculer les abattements alors que ce n'était pas à lui de le faire, on lui transmettait tous nos documents pour qu'il fournisse le tout aux impôts)

Je souhaitais faire ma déclaration seule mais vu qu'il insistait j'ai du signé un document bon pour pouvoir.

Je ne sais pas comment il a calculé ce montant, sans doute au prorata des sommes des contrats assurance vie.

Puis je constester ?

Merci pour votre réponse urgente.